



Mot du maire

Gardons le moral !

Mon fil Facebook m'apprend ce matin qu'un ami à moi a malheureusement décidé d'en finir avec la vie. Quelle tristesse d'apprendre une telle nouvelle pour quelqu'un de notre entourage. Aucun signe avant-coureur. Du moins, aucun signe évident. Un gars actif, sportif, socialement impliqué. Un bon gars. Comme plein d'autres bons gars. Repose en paix Steve.

Cette tragédie me rappelle que la seconde vague de la pandémie crée des conséquences personnelles, économiques, familiales, sociales et morales avec lesquelles nous devons maintenant composer, ce qui semblait moins apparent pendant la première vague. Ainsi, j'**encourage** toute personne qui sent que ça va moins bien, que le moral n'y est pas autant, qui ressent de l'anxiété face à la situation d'en parler à un ami ou un proche, à **consulter** un spécialiste de la santé. À prendre du temps pour soi et se faire plaisir simplement. Un bon bain chaud, une chandelle, une grande marche à l'extérieur, un bon livre, du tricot ou n'importe quelle activité peut servir à mieux se sentir à l'intérieur. Ça va très certainement se refléter sur notre entourage. Entourons-nous des lumières de Noël en cette période de journées qui raccourcissent. Faisons confiance.

Les décorations de Noël

Afin de combattre la grisaille automnale, le comité d'embellissement, sous la responsabilité de Céline Gervais, a fait l'installation de magnifiques sapins et éléments de décor dans les lieux publics de notre municipalité. Que ce soit au bureau municipal, dans la courbe qui mène à la Caisse Desjardins, à la pancarte Fleurs de Narcisse, à l'Église, la maison Dupont et à la Salle municipale, ces décorations apportent de la couleur et de la lumière à notre automne.

Ainsi, merci à Louise Frigon, Raymond Germain, Louise Matteau, Jacques Hallé, Huguette Samuel, Serge Cossette, Mariette Gervais, Guy-Paul Veillette, Mireille Cossette-Rhéaume, Liette Bronsard, Michel Marquis et Céline Gervais. Comme à chaque occasion, vous créez des lieux décors enchanteurs qui créent de la magie. Et on a tellement besoin !!! Immense MERCI !

Un merci spécial à un bénévole de l'ombre : monsieur Jean-Pierre Bergeron qui offre depuis plusieurs années gratuitement tous les sapins qui décorent nos espaces publics. Il s'agit là d'une superbe contribution qui profite à l'ensemble de la population. Merci beaucoup, Jean-Pierre, pour cette généreuse participation !

Ensemble...chacun chez nous !

Un petit rappel d'être généreux avec les personnes qui vivent de l'isolement ou qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. C'est Noël pour eux aussi et ils méritent certainement que l'on pense à eux. Ou mieux, qu'on dépense un peu pour eux.

Les prochaines semaines seront encore certainement difficiles, considérant les recommandations de la Santé publique que je vous encourage à suivre, dans le meilleur intérêt de tous. Je vous souhaite un temps des Fêtes reposant et centré sur vos familles immédiates. Profitez-en pour revenir à l'essentiel, à reconnecter avec vos proches. La neige qui tombe nous permettra de bientôt retrouver des activités hivernales qui se pratiqueront peut-être de façon différente, mais qui nous permettront de prendre l'air et de vous faire du bien. Au plaisir de se croiser lors d'une bonne marche ou d'une sortie en ski de fond ! Joyeuses Fêtes à tous et à toutes de la part de votre Conseil municipal et de l'ensemble du personnel de la Municipalité.

Guy Veillette, maire

À NE PAS MANQUER!

⇒	Avis public - Calendrier des séances du Conseil municipal	p.2
⇒	Bureau municipal - Avis important à la population	p.2
⇒	Horaire d'hiver pour les écocentres	p.3
⇒	Bibliothèque - Saviez-vous qu'en décembre...	p.4.
⇒	Prudence sur les routes	p.5
⇒	Transport adapté et collectif des Chenaux - Magasinage	p.5
⇒	Le Marché de Noël - Message du comité organisateur	p.6
⇒	Rappels municipaux importants	p.6
⇒	Emplacement d'une boîte aux lettres conforme	p.7
⇒	Centre de services scolaires du Chemin-du-Roy	p.7
⇒	Le Père Noël a besoin de ton aide - Chasse aux lutins	p.8-10
⇒	Associations - Programmation et activités	p.11-13
⇒	Formulaire d'enregistrement des chiens	p.14
⇒	Divers	p.15
⇒	Calendrier de décembre 2020	p.16



Avis public - Calendrier des séances du Conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné par Stéphane Bourassa, directeur général de la Municipalité de Saint-Narcisse, que :

En vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil de la municipalité de Saint-Narcisse, à une séance ordinaire tenue le 2 novembre 2020, a adopté son calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 qui se tiendront aux dates et aux heures indiquées ci-dessous :

Heure du début des séances : 19 h 30

Lundi 11 janvier	Lundi 5 juillet
Lundi 1 ^{er} février	Lundi 2 août
Lundi 1 ^{er} mars	Mardi 7 septembre
Mardi 6 avril	Lundi 4 octobre
Lundi 3 mai	Lundi 15 novembre
Lundi 7 juin	Lundi 6 décembre

Donné à Saint-Narcisse, ce trentième jour de novembre 2020.

Stéphane Bourassa
Directeur général



Bureau municipal - Avis important à la population

Suite à la recommandation de la Santé publique, de respecter 7 jours de confinement avant le 24 décembre prochain, nous vous avisons que **l'accès au bureau de la municipalité sera fermé à la population les 17 et 18 décembre.**

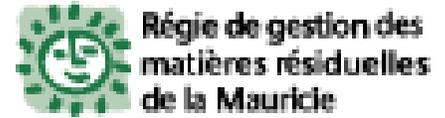
Nous serons disponibles pour répondre à vos questions par téléphone ou par courriel et si vous avez de la correspondance à nous faire parvenir, vous pouvez utiliser la boîte bleue qui est située à l'extérieur à côté de la porte d'entrée.

Le congé des Fêtes pour le bureau est du lundi 21 décembre au dimanche 3 janvier.

Merci de votre compréhension et nous vous encourageons à respecter les consignes de la Santé publique afin de mieux combattre ce virus le plus rapidement possible.

Stéphane Bourassa
Directeur général

Horaire d'hiver pour les écocentres



Notez qu'à partir de la semaine prochaine, les six écocentres régionaux de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie seront ouverts en fonction de l'horaire hivernal : **mardi au samedi, de 8 h 30 à 16 h.**

Nouveau !

Sachez également qu'il est dorénavant possible d'apporter **tous les types*** de résidus domestiques dangereux durant toute l'année aux deux écocentres situés à Trois-Rivières : au 2455, rue Charbonneau et au 1921, rue des Toitures.

*Aérosols, bonbonnes de propane ou de butane, batteries d'automobiles, huiles usagées, contenants et filtres à l'huile, lubrifiants, graisses et dégraissants, antigels, essence, colles, chlores, solvants, diluants, décapants, oxydants, pesticides, poisons, engrais chimiques, produits d'entretien pour la piscine, préservatifs pour le bois, peintures, teintures, vernis, cires, polis, goudrons, piles (nickel-cadmium, lithium), ballasts, thermomètres au mercure, tubes fluorescents et ampoules fluocompactes, produits d'entretien ménagers, cosmétiques et médicaments.

Aux écocentres situés à Champlain, Saint-Étienne-des-Grès, Shawinigan et Louiseville, durant l'hiver, seulement la **peinture**, l'**huile** et les **batteries d'automobiles** sont acceptées.

- ◆ **Trois-Rivières, secteur ouest (tous les RDD toute l'année)**
2455, rue Charbonneau
- ◆ **Trois-Rivières, secteur est (tous les RDD toute l'année)**
1921, rue des Toitures
- ◆ **Shawinigan (en hiver : seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobiles)**
2132, avenue de la Transmission
- ◆ **Saint-Étienne-des-Grès (en hiver : seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobiles)**
440, boulevard la Gabelle, entrée #4
- ◆ **Champlain (en hiver : seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobiles)**
295, route Sainte-Marie
- ◆ **Louiseville (en hiver : seulement la peinture, l'huile et les batteries d'automobiles)**
760, avenue Deveault

Nous vous remercions de votre collaboration, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Sylvie Gamache

Conseillère en communications

400, boulevard de la Gabelle
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 373-3130, poste 223 / Cell. : 819 692-7786 / Téléc. : 819 373-7820

sgamache@rgmrm.com / www.rgmrm.com

BIBLIOTHÈQUE

SAVIEZ-VOUS QU'EN DÉCEMBRE...



Les vacances de Noël arrivent à grands pas et prendre le temps de relaxer est un plaisir de la vie. Quoi de mieux que de s'installer confortablement avec un breuvage chaud et un bon livre!



Afin de combler vos besoins, nous avons des **Nouveautés** à vous offrir telles que des biographies : celles de Joe Biden, de Donald Trump et de la légende du hockey, Henri Richard. Vous pourriez aussi être intéressé par les romans : 'La terre de l'espoir', la suite 'Du côté des Laurentides', le suspense 'La Remplaçante' et plus...



Pour vos enfants, nous leur offrons une grande sélection de livres (albums, BD et romans). Nous avons une nouveauté pour toute la famille! Après la série télé 'Un zoo pas comme les autres', voici le livre sur Émilie et Cliff, propriétaires du Zoo Miller qui accueillent plusieurs animaux uniques!



Il est encore temps de réserver vos livres pour les vacances des Fêtes!

Comme vous le savez, nous sommes toujours en zone rouge et voici la procédure pouvant nous aider à mieux vous servir :

Contactez notre bibliothèque **par téléphone au 418-328-4430 ou par courriel à biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca afin de réserver vos livres au plus tard le lundi 16h00 de chaque semaine** (il est important que votre nom, votre no. de téléphone et les titres exacts des livres que vous désirez, soient mentionnés dans votre message). Afin de choisir ceux-ci, vous pouvez utiliser le catalogue en ligne sur www.biblietcie.ca ou encore de www.quoilire.ca. **Les documents seront préparés et vous pourrez venir au comptoir les chercher tous les mercredis, aux heures d'ouverture.**

Le réseau CQLM offre aussi des **Services en ligne qui sont gratuits**. Pour accéder à votre dossier, vous allez sur le site www.biblietcie.ca, cliquez sur **Se connecter** et vous **inscrivez votre numéro de carte d'usager et votre NIP indiqué sur celle-ci**. Vous pourrez ainsi voir vos prêts actuels, placer de nouvelles commandes et avoir accès à plusieurs services! **Pour les usagers qui préfèrent les livres numériques**, vous pourrez utiliser ce même site pour accéder dans le menu aux emprunts et ressources numériques.

Toute l'équipe des bénévoles vous remercie de votre soutien à la bibliothèque et vous souhaite de très joyeuses Fêtes!



**** Au cours du temps des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du 18 décembre 2020 au 3 janvier.****

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec l'équipe de la bibliothèque.

Bibliothèque Gérard-Desrosiers
B-511, rue Massicotte, Saint-Narcisse
418-328-4430, biblio001@reseaubibliocqlm.qc.ca

Heures d'ouverture
Tous les mercredis
De 10h00 à 12h00
De 14h00 à 16h00
De 18h00 à 20h00



Prudence sur les routes

Avec la période hivernale qui s'installe, la Sûreté du Québec désire rappeler à tous les conducteurs l'importance d'adapter leur conduite aux conditions climatiques et routières. En le faisant, ils réduisent les risques d'être impliqués dans une sortie de route ou dans une collision potentiellement mortelle.



Les policiers pourraient signifier des constats d'infraction s'ils constatent que la vitesse d'un automobiliste n'est pas adaptée aux conditions routières, et ce, même si la limite indiquée sur les panneaux de signalisation est respectée.

En effet, selon l'article 330 du Code de la sécurité routière (CSR), le conducteur doit réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou partiellement déglacée. Les contrevenants s'exposent à une amende minimale de 60 \$ plus les frais et à deux points d'inaptitude.

Les usagers doivent aussi déneiger leur véhicule et s'assurer que le pare-brise, les vitres, les phares, les feux et la plaque d'immatriculation sont libres de glace et de neige. Ne pas respecter ces règles de sécurité augmente les risques de collision, constitue un danger pour le conducteur, mais également pour tous les autres usagers sur la route et vous expose à une amende minimale de 100 \$ plus les frais en vertu de l'article 281 du CSR.

De plus, les propriétaires ont jusqu'au 1^{er} décembre pour munir leurs véhicules de pneus d'hiver qui doivent arborer le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige. Notons que l'utilisation de pneus d'hiver en bon état réduit de 25 % la distance de freinage d'un véhicule.

Bon hiver à tous!

Sergente Annie Thibodeau
 Coordonnatrice locale en police communautaire
 819 379-7669
www.sq.gouv.qc.ca



Magasinage des fêtes



UTILISEZ LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES CHENAUx !

Prenez note que pour votre magasinage du temps des fêtes, un service de transport sera disponible tous les vendredis & samedis du 27 novembre au 19 décembre 2020 en direction de Trois-Rivières vers les Galeries du Cap-de-la-Madeleine ainsi que le Centre Commercial les Rivières.

Toute la population de la MRC des Chenaux pourra ainsi profiter de ce service offert les vendredis & samedis **gratuitement**. Réservation au moins 24 heures avant la date de déplacement

Horaire

Le départ est prévu pour 9 h 00

Le retour est prévu;



Centre commercial les Rivières;	14 h 30
Les Galeries du Cap-de-la-Madeleine;	15 h 00

***Vous n'avez qu'à composer le 819-840-0968 poste 1
 au moins 24 heures avant la date de votre déplacement***



Le Marché de Noël - Message du comité organisateur

Le comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse a l'habitude d'organiser un des plus beaux marchés de Noël de la région. Par contre, cette année nous avons pris la décision d'annuler l'événement pour protéger nos artisans et nos clients. C'est avec un pincement au cœur que nous avons pris cette décision, mais ce n'est que partie remise pour 2021.



Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes et une belle et heureuse Année 2021 !

Pensez à favoriser l'achat local pour vos cadeaux des fêtes, vous encouragerez ainsi des entreprises locales et des artisans du coin à faire ce qu'ils font avec passion et dévouement.

On se dit à l'année prochaine et on se voit au marché d'été 2021 !

Annabelle, Josiane et Éliane Veillette

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Rappels municipaux importants



Un **abri temporaire** pour un véhicule automobile peut empiéter sur la profondeur de la marge avant jusqu'à 1 mètre (3,3 pi) du trottoir ou 2 mètres (6,6 pi) de la ligne d'emprise de rue s'il n'y a pas de trottoir. Il peut être installé à compter du **1er octobre jusqu'au 30 avril**.



Concernant les **bacs de recyclage et les bacs à déchets domestiques**, il est important qu'ils soient placés **près du chemin public, mais dans votre entrée**, afin que l'aile de côté de la déneigeuse puisse passer librement sans les atteindre lors du déneigement des rues. Si vous possédez plus d'un bac, vous devez laisser un minimum d'environ 1 mètre entre chaque bac et ceux-ci doivent être placés de manière à ce que les roues et les poignées soient dirigées vers votre maison.



Il est strictement **défendu** lorsque vous déneigez votre entrée, d'envoyer **la neige dans le chemin public** en vertu du Code de la sécurité routière.



S.V.P. si une borne-fontaine se trouve sur votre terrain, prenez soin de ne pas la recouvrir de neige lors de votre déneigement. En cas d'incendie...chaque seconde compte! Aidez-nous à vous aider!



Prenez note **qu'aucun dédommagement** ne sera fait pour une boîte aux lettres **non-conforme**, si celle-ci est abîmée lors des opérations de déneigement. Voir la conformité d'une boîte aux lettres à la **page 7**.



Emplacement d'une boîte aux lettres conforme

À qui revient la responsabilité des réparations ou du remplacement des boîtes aux lettres lorsque celles-ci sont endommagées lors des opérations de déneigement.

Je vous informe que le compartiment de la boîte aux lettres doit être situé selon les exigences de Postes Canada, soit le dessous à une hauteur entre 42 et 45 pouces du sol et le devant du compartiment à une distance de 1 mètre du pavage, ce positionnement est pour le compartiment, pas pour le positionnement du poteau qui maintient le compartiment à la bonne hauteur. Le poteau doit être situé sur votre propriété et non dans l'emprise municipale et le compartiment doit être situé selon les exigences de Postes Canada.

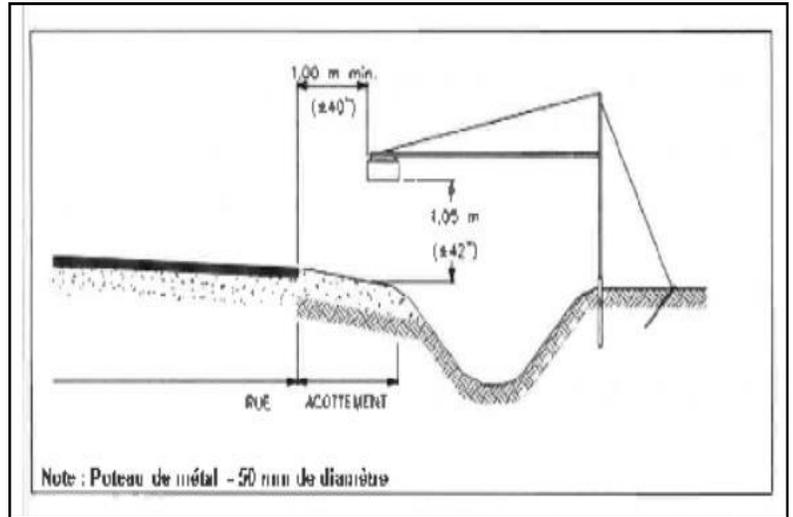
L'exploitant d'une route a une obligation légale d'assurer l'entretien et la sécurité des usagers de cette route. La Municipalité, en tant que responsable de l'emprise routière des routes dont elle a la gestion, **tolère l'installation** de boîtes aux lettres dans son emprise afin de faciliter la distribution du courrier.

Lors des opérations de déneigement, la visibilité est vraiment réduite et parfois nulle et je vous assure que le personnel de la municipalité fait son possible pour ne pas endommager vos biens, même si ceux-ci sont situés dans l'emprise municipale.

Une copie des normes du ministère des Transports concernant le positionnement de votre boîte aux lettres est disponible au bureau municipal.

Je vous remercie de votre compréhension.

Stéphane Bourassa, directeur général



Centre de services scolaires du Chemin-du-Roy

La relève a besoin de toi!

L'École du Versant de la Batiscan et l'École de la Solidarité sont toujours à la recherche d'éducatrices/éducateurs en service de garde pour les périodes du matin, midi et soir.

Fais la différence dans le quotidien des enfants en envoyant ton CV à : rh@csduroy.qc.ca

Nous attendons ta candidature avec impatience!





À tous les enfants de Saint-Narcisse,

Quatorze de mes fidèles lutins se sont échappés dans le village de Saint-Narcisse. J'ai besoin de votre aide afin de les retrouver avant Noël. Avec ta famille, aide-moi à les attraper en parcourant les rues de Saint-Narcisse *vendredi le 18 et samedi le 19 décembre 2020*. Pour te remercier pour ton bon travail, **je serai présent samedi le 19 décembre 2020 en compagnie de Mère Noël à l'Agora de Saint-Narcisse de 12h00 à 15h00 pour remettre un prix de participation aux enfants de Saint-Narcisse qui auront participé à la chasse**. De plus, il y aura un tirage parmi toutes les familles qui auront participé.

Père Noël

POUR PARTICIPER AU TIRAGE DES PANIERS CADEAUX :

1. Remplis la feuille de participation avec tes informations et les cachettes des 14 lutins.
2. Viens porter la feuille complétée aux lutins du Père Noël à l'Agora de Saint-Narcisse *samedi 19 décembre 2020 de 12h00 à 15h00*

Les enfants résidents à Saint-Narcisse recevront un prix de participation en échange de la feuille de participation.

**** En cas de mauvais temps, l'activité sera reportée au dimanche 20 décembre de 12h00 à 15h00****



*Suivez la page « La chasse aux lutins »
sur Facebook pour plus de détails !*

ORGANISÉ PAR LE NOËL DES ENFANTS DE SAINT-NARCISSE

Chasse aux lutins

Membres de la famille : -----

Adresse : -----

Numéro de téléphone : -----

Écrivez ici où sont cachés les lutins :

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

POUR PARTICIPER AU TIRAGE DES PANIERS CADEAUX :

1- Remplis la feuille de participation avec tes informations et les cachettes des 14 lutins.

2- Viens porter la feuille complétée aux lutins du Père Noël à l'Agora de Saint-Narcisse samedi 19 décembre 2020 de 12h00 à 15h00.

Les enfants résidents à Saint-Narcisse recevront un prix de participation en échange de la feuille de participation.

ORGANISÉ PAR LE NOËL DES ENFANTS DE SAINT-NARCISSE

Chasse aux lutins 2020

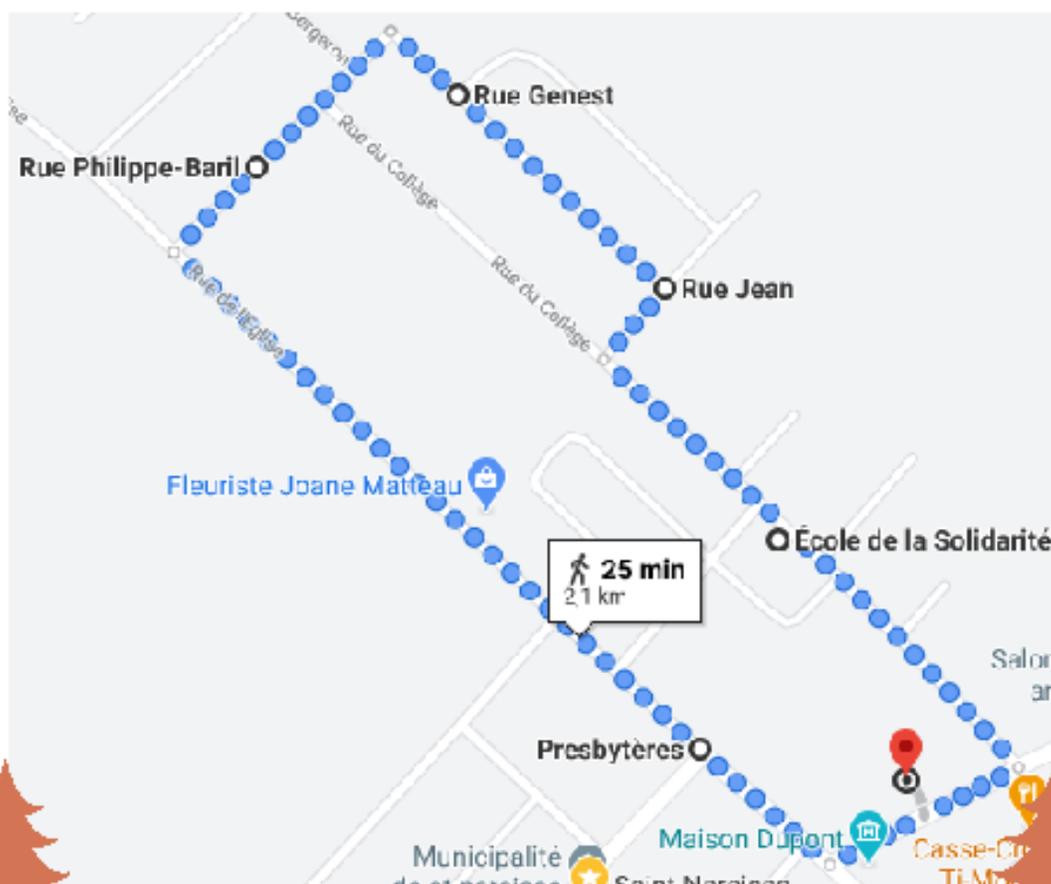
Périmètre de recherche :

Départ de la chasse à l'Agora et ensuite, vous pourrez vous diriger vers l'école de la Solidarité et suivre le trajet en famille.

Vous aurez besoin :

- Formulaire d'inscription pour noter les cachettes des lutins
- Crayon ou stylo

Nous conseillons aux parents de jeunes enfants l'utilisation d'une poussette, chariot ou traîneau pour éviter la fatigue des plus petites jambes.



ORGANISÉ PAR LE NOËL DES ENFANTS DE SAINT-NARCISSE

Fadoq Saint-Narcisse - Message

Cette année, les choses ont été un peu différentes. Moins d'activités et moins de rassemblements pour les membres Fadoq ainsi que pour la population en général.

Il ne faut pas se décourager, l'année 2021 est à nos portes avec de l'espoir et la reprise graduelle de nos activités.

Le Conseil de la Fadoq vous souhaite un joyeux Noël et une Année 2021 remplie d'amour, de paix et sérénité avec tous vos êtres chers.

Joyeux Noël et Bonne Année!

Solange Boutet, présidente

P.S.: Malgré le peu d'activités, un merci spécial à ceux et celles qui ont renouvelé leur carte de membre, cela va permettre de maintenir notre mouvement Fadoq vivant. Merci!

*Surveillez votre « Info municipal » à chaque mois , pour la reprise graduelle des activités de la Fadoq



Piscine Le Tremplin - Zone Rouge - Suspension des activités aquatiques

Le bain libre et les cours de natation de la Croix-Rouge sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous informerons de la reprise de nos activités et des nouvelles mises à jour de la Santé publique.

Merci de votre compréhension!

Danie Crête



Activités de décembre 2020

Cafés-rencontres ZOOM, en ligne TOUS les mardis 13h30

- 1^{er} décembre : Cadeaux et calendriers de l'Avent fait maison
- 8 décembre : Jeux, livres et coup de cœur des Fêtes
- 15 décembre : Traditions familiales

Visitez notre page Facebook pour connaître les informations de connexion.

Pour plus d'information : Joanie

À venir, vernissage Optique famille, rejoignez-nous sur Facebook pour connaître les détails.

Il est à noter que les bureaux de la Maison de la famille Des Chenaux seront fermés pour la période des Fêtes, soit du 18 décembre 2020 au 11 janvier 2021.



 <p>ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN</p> <p>COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390 POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457 info@aidantsvalleebatiscan.org www.aidantsvalleebatiscan.org</p>		<p>Prendre soin de SOI tout en prenant soin de L'AUTRE !</p>	<p>SERVICES OFFERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Formations Conférences Écoute Café-jasette Référence et information Activités diverses Répit à domicile
<h2 style="color: red;">PROGRAMMATION DÉCEMBRE 2020</h2>			
<p>Aider sans s'épuiser : Les 2 côtés de la médaille</p> <p>Un atelier où prendre conscience des côtés d'une situation peut être bénéfique afin de trouver la meilleure solution à un problème.</p>	<p>Le 1^{er} décembre 2020 de 13 h 15 à 15 h 00 St-Luc-de-Vincennes</p> <p>Le 3 décembre de 13 h 15 à 15 h 00 Ste-Thècle, local 217</p> <p style="color: red;">INSCRIPTION OBLIGATOIRE !</p>		
<p>Café-jasette : Apprendre ZOOM</p> <p>Vous êtes invités à vous joindre à nous pour apprendre et vous familiariser avec l'application ZOOM. Nous prendrons le temps pour chacun et vous pouvez apporter vos appareils si vous le désirez. Au plaisir de boire un bon café tout en apprenant !</p>	<p>Le 8 décembre de 13 h 15 à 15 h 00 St-Luc-de-Vincennes</p> <p>Le 10 décembre de 13 h 15 à 15 h 00 Ste-Thècle, local 217</p> <p style="color: red;">INSCRIPTION OBLIGATOIRE !</p>		
<p>Bon stress, Bad stress : Jean-Yves Dionne</p>  <p>La compréhension des causes et des phénomènes reliés au stress est le début. Saviez-vous que l'alimentation peut aggraver votre stress et votre anxiété? L'usage approprié des outils de gestion du stress au quotidien, de l'alimentation bien pensée et des produits de santé naturels est le coffre à outils efficaces, que je vous propose dans cette conférence.</p>	<p>Conférence présentée sur la plate-forme ZOOM</p> <p>Le 15 décembre 2020 De 13 h 15 à 15 h 00</p> <p>INSCRIPTION AU : inscriptionsaidants@hotmail.com</p>		
<p>Formation : Être aidant c'est positif</p> <p>Plusieurs proches aidants voient leur rôle comme une fatalité. Il ne suffit pas d'un coup de baguette magique pour voir le positif à travers cette responsabilité. Il est primordial de travailler sur nos pensées néfastes et sur nos perceptions erronées. Cet atelier vous aidera à comprendre vos émotions et prendre conscience des répercussions sur votre corps.</p>	<p>Le 22 décembre de 9 h 30 à 15 h 00</p> <p>Formation sur ZOOM</p> <p>INSCRIPTION AU : inscriptionsaidants@hotmail.com</p> <p style="color: red;">INSCRIPTION OBLIGATOIRE !</p>		
<p>Il est OBLIGATOIRE de réserver par téléphone, <u>4 jours avant la date</u>, pour toutes les activités, puisque celles-ci ont des places limitées. Certaines activités seront également disponibles par zoom. 1-855-284-1390</p>			

S'établir en agriculture ou passer le flambeau, bien se préparer c'est la clé!



Depuis 6 ans, *Avenir entreprises agricoles Mauricie* accompagne les producteurs agricoles dans leur réflexion concernant l'avenir de leur entreprise et les aide à élaborer un plan d'action pour l'atteinte de leurs objectifs. Le service accompagne aussi les relèves sans ferme voulant s'établir en agriculture en Mauricie par le biais de L'ARTERRE. Les services d'Avenir sont offerts sous 3 volets : réflexion sur l'avenir, service de maillage L'ARTERRE et plan de transfert.

Réflexion sur l'avenir

Si vous êtes un producteur et que vous vous questionnez sur votre avenir, celui de votre entreprise et sur sa continuité, une conseillère peut vous rencontrer. Elle vous permettra de faire le point sur votre parcours et d'explorer les choix qui s'offrent à vous. Cette rencontre peut vous aider à voir plus clair concernant l'avenir de votre ferme, à vous poser les bonnes questions et à bien vous y préparer. Un transfert peut prendre jusqu'à 5 à 10 ans avant d'être complété, c'est pourquoi il faut planifier tôt pour avoir accès à plus d'options. La conseillère se déplace et le service est gratuit.

L'ARTERRE

Que vous soyez une relève, un producteur ou une productrice agricole ou un propriétaire foncier, la banque provinciale L'ARTERRE est là pour vous. L'ARTERRE est un service de maillage gratuit axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

Plan de transfert

Que vous souhaitiez faire un transfert familial ou non apparenté, une conseillère peut vous accompagner pour coordonner les différentes étapes du transfert : transmission des connaissances, des pouvoirs et des avoirs. En travaillant en concertation avec les différentes ressources (conseillers en gestion, comptable, fiscaliste, notaire, conseiller financier), la conseillère aide à planifier l'intégration de la relève et à préparer le retrait des cédants en tenant compte des besoins et objectifs de chacun. Il est aussi possible d'obtenir des subventions auprès du Réseau Agriconseils Mauricie pour couvrir une partie importante des coûts.

Une conseillère *Avenir* est là pour vous aider et faciliter les différentes étapes, communiquer avec nous :

info@aveniragricole.ca ou au 819-378-4033 poste 234 ou 239

L'avenir appartient à ceux qui planifient tôt !

www.aveniragricole.ca

Enregistrez votre chien - Si vous n'avez pas déjà rempli ce formulaire vous devez le faire!

Pour enregistrer votre chien, vous devez **compléter et retourner le formulaire ci-dessous** soit par la poste au 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse, G0X 2Y0 ou venir le porter directement au bureau de la municipalité.

Vous pouvez également le compléter en ligne sur notre site Web à l'onglet INFO CITOYEN / Formulaire d'enregistrement de chien.

Formulaire d'enregistrement de chien à nous retourner

Coordonnées du ou des propriétaire(s) :

1. Nom du ou des propriétaire(s) : _____
2. Adresse : _____
3. Téléphone : _____ et /ou Cellulaire : _____
4. Courriel : _____

Renseignements sur le chien :

1. La race ou le type : _____
2. Le sexe : _____
3. La couleur : _____
4. L'année de naissance : _____
5. Le nom : _____
6. Les signes distinctifs : _____
7. La provenance : _____
8. Son poids si de 20kg (44 livres) et plus : _____
9. S'il y a lieu, la preuve que le statut vaccinal du chien contre la rage est à jour, qu'il est stérilisé ou micropuçé ainsi que le numéro de la micropuce ou un avis écrit d'un médecin vétérinaire indiquant que la vaccination, la stérilisation ou le micropuçage est contre-indiqué pour le chien :
Numéro de la micropuce : _____
10. S'il y a lieu, le nom des municipalités où le chien a déjà été enregistré ainsi que toute décision à l'égard du chien rendue par une municipalité locale en vertu du présent règlement ou d'un règlement municipal concernant les chiens :
Municipalités : _____
11. Numéro de la médaille : _____ **Si vous n'avez pas de médaille de la municipalité, contactez-nous: 418-328-8645 poste 2221**

Déclaration et signature

Je déclare que :

- ◇ Tous les renseignements contenus dans la présente demande sont exacts;
- ◇ Je m'engage à rectifier auprès de l'autorité compétente tout renseignement contenu aux présentes dès qu'il surviendra un changement;
- ◇ Si je devais me départir de l'animal visé par les présentes, je m'engage à faire connaître à l'autorité compétente l'identité, l'adresse et le numéro de téléphone du nouveau gardien.
- ◇ J'ai pris connaissance du règlement numéro 2020-03-559, concernant les chiens et les animaux en général.

Signature du ou des propriétaires

Date

Réservé à l'autorité compétente

Demande reçue le :

Nombre de chiens accordés :

Demande refusée en totalité le :

Demande refusée en partie le :

Motifs :

Municipalité de Saint-Narcisse

Nouveau à Saint-Narcisse!!!



MINI-SÉANCE DE NOËL
FAMILLE
COUPLE
BÉBÉ
LIFESTYLE
STUDIO
CORPORATIF
PUBLICITAIRE
PRODUITS



Résidences des Chenaux

(541, RUE MASSICOTTE À SAINT-NARCISSE)

1 logement à louer pour personne 55 ans et plus,
libre immédiatement.

Nouveau: seulement 25% de votre revenu

Pour information: Carole Cossette **819 692-2569**



Les vidéos de Michel O. Brouillette - Message important

Dorénavant, les vidéos que Michel Brouillette présentait depuis quelques années via YouTube, ne seront plus publiés sur sa page Facebook personnelle.

Une nouvelle page Facebook groupe privé, est présentement en préparation, qui s'appellera
« **Les vidéos de Michel O. Brouillette.** »

Ce nouveau groupe Facebook via YouTube, présentera particulièrement des vidéos de gens de chez nous qui ont travaillé et œuvré à organiser des activités culturelles dans notre municipalité depuis 1984.

Artisans, créateurs, organisateurs, bénévoles et visiteurs reverront des images vidéos exclusives de leur implication et de leur talent créateur.

Si vous souhaitez revivre quelques grands événements sur YouTube, inscrivez-vous sur le nouveau groupe afin d'être membre et d'avoir l'opportunité de donner vos commentaires et vos suggestions ou votre appréciation.

Pour ceux et celles qui ne sont pas sur les réseaux sociaux, faites parvenir votre courriel à Michel Brouillette afin d'obtenir le lien pour YouTube.

COURRIEL: michel.brouillett@cgcable.ca / michelbrouillette45@gmail.com

Tel. 418-328-8732 (répondeur)



décembre 2020



Heures d'ouverture
de la bibliothèque
Mercredi
De 10h00 à 12h00
De 14h00 à 16h00
De 18h00 à 20h00

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3	4	5
6	7 Conseil 19h30 (séance à huis clos)	8 	9	10 	11	12
13	14	15	16	17 L'accès au bureau municipal est fermé les 17 et 18 décembre à la population	18 La chasse aux Lutins 18 et 19 décembre (détails p. 8-9-10) 	19 De 12h à 15h viens rencontrer La Mère Noël à l'Agora pour ton prix de participation
20 Vacances des Fêtes!!!	21 Arrivée de l'hiver à 5h02 Bureau municipal fermé	22 Bureau municipal fermé	23 Bureau municipal fermé	24 Bureau municipal fermé	25 Joyeux Noël	26
27	28 Bureau municipal fermé	29 Bureau municipal fermé	30 Bureau municipal fermé	31 Bureau municipal fermé	Ouverture du Bureau municipal le lundi 4 janvier	Retour à l'école le jeudi 7 janvier 2021

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

**LE MEILLEUR
SE TROUVE CHEZ NOUS!**

